

Le portrait de Louis XIV

Louis XIV, âgé de 62 ans, est ici revêtu du costume royal, manteau bleu fleur de lys doublé d'hermine sur les épaules et épée appelée « La Joyeuse » au côté. Il est représenté avec les attributs de la royauté ou *regalia* : le sceptre, la couronne et la main de justice.

Ce tableau se trouve au Louvre et une réplique à Versailles.



**Portrait de Louis XIV (1643 – 1715)
par Rigaud (1701) - Musée du Louvre, Paris**

« Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats nous appartient. Les rois sont seigneurs absolus.

J'ai décidé de ne pas prendre de Premier ministre, rien n'étant plus indigne que de voir, d'un côté, toutes les fonctions et de l'autre, le seul titre de roi. Il fallait faire connaître que mon intention n'était pas de partager mon autorité. »

Louis XIV, 1661.

1/ Complète la légende en y inscrivant les noms ci-dessous : L'épée de Charlemagne, le sceptre d'Henri IV, la couronne, la main de justice, le manteau brodé de fleur de lys, le grand collier de chef de la noblesse.

2/ Comment Louis XIV veut-il gouverner ?

.....

3/ Retrouve les deux arguments qu'il emploie pour justifier son pouvoir absolu

.....

.....